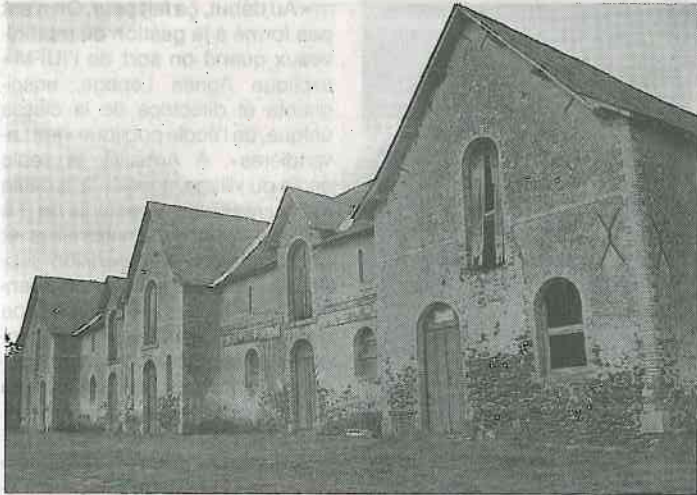


La rouge des prés bientôt de retour au bercail !

La future maison des éleveurs, à Chenillé-Changé, va permettre de valoriser cette race de vache, née il y a près de 100 ans, sur ces mêmes terres.



C'est dans cette ancienne ferme modèle, datant de 1838, que l'Union de promotion de la race animale va s'installer en 2008.

À sa flotte de pénichettes et son moulin à eau, le petit village de charme de Chenillé-Changé va ajouter un site de plus à sa destination touristique. L'assemblée générale de la communauté de communes de la région du Lion-d'Angers, jeudi dernier, a ainsi fourni l'occasion aux élus de visiter les locaux de la future maison des éleveurs qui s'installera dans la commune.

C'est l'ancienne ferme modèle du château des Rues qui accueillera cette structure et servira de vitrine aux éleveurs de la race bovine maine-anjou, désormais labellisée « rouge des prés. » La race bénéficie déjà d'une unité de promotion, l'Union de promotion de la race animale (Upra), un syndicat d'éleveurs qui existe depuis 1908. Ses

bureaux et ses services sont actuellement installés à Château-Gontier, en Mayenne.

Mais, finalement, la structure viendra s'installer, après aménagement, au domaine des Rues, à l'entrée du bourg de Chenillé. Le syndicat a finalisé l'acquisition des bâtiments fin juin 2007, avec la famille du Pontavice.

Site touristique ?

Patrice Quary, président du syndicat, est lui-même éleveur à Riaillé (Loire-Atlantique) d'une centaine de bovins de cette race. « C'est une opportunité que nous avons eue avec le projet de Pôle d'excellence rural, initié par le Pays segréen. » Il ajoute : « C'est une situation



Les élus au futur siège de l'Union de promotion de la race animale, à Chenillé-Changé.

unique, puisque cette race bovine revient sur les lieux où elle a vu le jour. »

Même si tout le monde n'est pas d'accord sur le lieu de création de la race, il est admis que c'est un croisement entre un taureau importé d'Angleterre, réputé pour sa précocité et ses qualités bouchères, et une vache locale, la mancelle, qui a donné naissance à la race maine-anjou. La première d'entre elles aurait vu le jour en janvier 1908, à la ferme des Rues, appartenant alors à la famille de Rougé. Heureux hasard (?), l'année 2008 marquera le centenaire de la naissance de cette race. « Plusieurs animations sont déjà programmées pour marquer l'événement », annonce le président.

Lorsque les travaux d'aménagement seront terminés, sans doute fin 2008, quatre salariés de l'Upra viendront travailler sur place. En plus des services administratifs du syndicat, il y aura une station d'évaluation et de sélection des reproducteurs pour améliorer la race.

Si l'objectif prioritaire des éleveurs est de mieux faire connaître cette race bovine pour une meilleure mise en valeur, il n'est pas exclu d'en faire un site touristique ouvert au public.

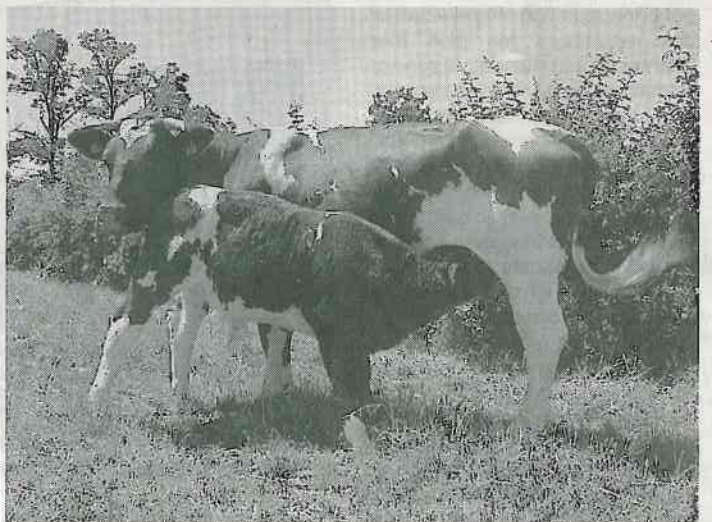
Côté finances, si le projet n'est pas encore définitivement ficelé, l'investissement serait de l'ordre de 3 000 000 €, couvert à 40 % par le syndicat, l'État, la région, et le conseil général, chacun apportant 20 %.

Une appellation d'origine contrôlée décrochée en 2004

Petit quart d'heure culture... La rouge des prés, on sait d'où elle vient. On sait aussi comment elle est née. Ce que l'on sait moins, c'est que 90 % du cheptel rouge des prés (environ 70 000 vaches) est localisé dans la région des Pays de la Loire. Viennent ensuite les régions Normandie, Poitou-Charente et Nord-Pas-de-Calais. La rouge a également été exportée dans de nombreux pays : États-Unis, Canada, Australie, Russie, etc. Mais, finalement, qui est-elle, cette rouge des prés ? Premier élément à savoir : il s'agit d'un bovin de grand format. Le poids moyen de la femelle varie

de 750 à 850 kg, tandis que le mâle peut peser jusqu'à... 1,7 tonne ! D'ailleurs, la race détient le record mondial sur une balance, avec un taureau affichant, en 1988, un poids de 1,922 tonne !

Auparavant sélectionnée pour sa double aptitude viande et lait, elle est désormais orientée vers la production de viande, uniquement pour les vaches allaitantes. En 2004, la race a obtenu l'appellation d'origine contrôlée (AOC) maine-anjou, ce qui a motivé son changement de nom en rouge des prés, une AOC ne pouvant prendre le nom d'une race.



Bon à savoir : ne sont commercialisées sous l'appellation d'origine contrôlée que les vaches ayant vêlé (mis bas). Un gage supplémentaire